

### *Question de privilège*

Le leader parlementaire du gouvernement a dit que nous poursuivrions l'étude du projet de loi C-58 cet après-midi. Au cas où nous terminerions ces travaux, pourrait-il nous dire si nous passerons à d'autres travaux ou si nous suspendrons la séance?

Ensuite, étant donné l'incertitude au sujet de la semaine prochaine, est-il possible que la Chambre n'ajourne pas, comme convenu, assez tôt pour que les députés de la loyale opposition de Sa Majesté arrivent à temps à leur congrès?

**M. Andre:** Veuillez m'excuser, monsieur le Président. J'ai oublié de dire qu'après le projet de loi C-58, j'aurais l'intention d'appeler le projet de loi C-39, la Loi sur l'application extracôticière des lois canadiennes, qui est urgente.

Quant aux séances de la semaine prochaine, je ne veux surtout pas empêcher les députés de la loyale opposition de se rendre dans la belle ville de Calgary. C'est la première fois depuis que je suis ici que les libéraux sont prêts à dépenser de l'argent dans ma ville et je ne ferai certainement rien pour les en empêcher.

Nous avons des responsabilités parlementaires, cependant, et nous en discuterons de la manière habituelle. Si nous pouvons conclure un arrangement satisfaisant, il nous sera possible d'avoir du temps pour faire ce que nous souhaitons faire.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, une précision. Le ministre vient de dire qu'il allait appeler le projet de loi C-39, Loi concernant l'application aux zones extracôticières des lois fédérales et provinciales et modifiant certaines lois en conséquence. Le projet de loi est actuellement à l'étape du rapport et il y a un amendement.

Ai-je bien entendu que le ministre a l'intention d'appeler ce projet de loi cet après-midi après la Loi sur les jeunes contrevenants?

**M. Andre:** Monsieur le Président, il semble y avoir quelque malentendu avec mon secrétaire parlementaire que j'appelle familièrement Henry Kissinger parce que, comme lui, il fait la navette.

Voyez-vous, nous entrons dans la période estivale de prospection et il serait utile, pour l'application des lois canadiennes sur l'environnement, que cette loi soit en place si l'on veut réglementer les activités dans ces zones délicates.

Nous aurons des entretiens dans un moment, et je suis sûr que nous pourrions parvenir à une entente. Cela nous permettrait d'atteindre le moment de l'ajournement qui a été mentionné par le député de Thunder Bay—Atikokan.

**M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement, je voudrais une précision.

Je pense avoir bien entendu le leader à la Chambre. Avons-nous une certaine certitude—pour employer un mot qui a été pas mal utilisé la semaine dernière—qu'il y aura un débat à la Chambre sur la résolution d'accompagnement et les questions constitutionnelles qui ont été débattues dans cette ville avec tant de chaleur, de verve et d'importance pendant sept jours, avant l'ajournement? Dans cette discussion il y aura les leaders à la Chambre.

Ce qui s'est passé la semaine dernière était assez fondamental. Je trouve étrange que la Chambre des communes soit, pour le moment, entièrement muette au sujet d'un débat sur une chose aussi fondamentale pour la nation.

**M. Andre:** Je le répète, monsieur le Président, j'ai l'intention de mettre en discussion, lundi prochain, la résolution principale.

Il faudra tenir d'autres discussions pour déterminer quand nous donnerons suite aux diverses mesures approuvées au cours des négociations constitutionnelles. De toute évidence, nous nous attendons à ce que chacune des résolutions adoptées la semaine dernière fasse l'objet d'un débat et soit mise aux voix à la Chambre en temps opportun.

Pour ce qui est de ces questions constitutionnelles, nous ne cherchons pas à contourner la procédure régulière régissant les débats et les discussions.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour contester un commentaire formulé pendant la période des questions, et j'avais espéré pouvoir le faire plus tôt pendant que le ministre était encore ici.

En réponse aux questions que je lui posais au sujet de la participation du Canada aux négociations commerciales avec le Mexique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a laissé entendre que je favorisais les senti-